



Il semble que ses prises de position n'arrangeaient pas le régime en place, c'est pourquoi l'ordre sera intimé à son patron de le virer de Canal 2 International.

Jean Bruno Tagne, depuis l'Allemagne où il se trouve en ce moment pour la promotion de son nouvel ouvrage intitulé « **Accorder avec fraude : de Ahidjo à Biya, comment sortir du cycle des élections contestés?** » a, répondu aux questions de nos confrères du célèbre média en ligne **Afrik-Inform**, c'était dans le cadre du programme « **7 minutes pour convaincre** ».

L'ancien journaliste du quotidien **Le Jour** en a profité pour revenir sur son licenciement de **Canal 2 International**, la télévision d'**Emmanuel Chatué**. A l'en croire, l'ordre avait été intimé à son patron de le virer de ce média à capitaux privés, bien que ce n'était pas son souhait de quitter l'entreprise. « *Malheureusement j'ai été viré, il faut dire la vérité, c'est parce qu'on a demandé à mon ancien patron de me virer. Lui-même me l'a dit. J'ai eu une réunion avec lui et il m'a dit qu'il ne pouvait plus continuer de me supporter, que je lui cause trop de problèmes* », regrette Jean Bruno Tagne.

L'ex présentateur vedette de la **Grande Interview** explique qu'il est actuellement concentré sur sa boîte qui s'appelle **NAJA INTERNATIONAL PRODUCTION GROUP**, spécialisée dans la production des contenus destinés aux télévisions.

Jean Bruno Tagne a un parcours remarquable et une grande expérience. Journaliste, chercheur, écrivain, consultant...il est l'une des personnalités marquantes de l'intelligentsia jeune au Cameroun.

237actu.com vous propose de suivre ci-dessous et en intégralité Jean Bruno Tagne, dans l'émission « 7 minutes pour convaincre ». Il parle principalement de son livre qui explique comment un système de truquage des scrutins au Cameroun, avait été instauré depuis l'époque coloniale à nos jours